

ÉMILE GLAY (1878-1936)

Par Loïc Le Bars

Emile Glay a joué un rôle déterminant dans la syndicalisation des amicales, apparues à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, un processus aboutissant à la fondation, en mars 1920, de la Fédération des syndicats d'instituteurs et institutrices (FSI). C'est l'application d'une décision prise lors du congrès de la Fédération des amicales (75 000 adhérents) de septembre 1919. La transformation en syndicat est votée à une très large majorité. Le vote pour l'adhésion de principe à la CGT est nettement plus serré. Glay est alors secrétaire général adjoint de la Fédération des Amicales depuis 1912, Louis Roussel en étant le président depuis 1911. L'objectif qu'ils s'étaient fixé depuis leur début de leur intervention dans le mouvement amicaliste, en 1903-1904, est enfin réalisé, au moins au niveau statutaire.

Roussel devient le secrétaire général de la FSI, Glay le secrétaire général adjoint. Après l'échec des grèves du printemps 1920 et la répression qui s'ensuit, la FSI, pour limiter les poursuites judiciaires, se transforme en Syndicat national des instituteurs et institutrices (SN) en septembre 1920. Glay et Roussel occupent les mêmes fonctions jusqu'en 1932, date de leur retraite. Mais ils sont toujours membres du « vieux » syndicat de la Seine créé en 1905, en même temps que la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices (FNSI) qui avait adhéré à la CGT en 1909. Cette affiliation va constituer un obstacle à l'adhésion du SN à la CGT.

Glay, en réalité, est le véritable secrétaire général du SN. André Delmas, après avoir été élu à la commission permanente (CP) du SN, constate en 1926 que Roussel se comporte plus en président qu'en secrétaire général :

« La cheville ouvrière du mouvement, c'était Émile Glay. Non seulement on le voyait partout, dans les ministères, au Palais-Bourbon où il conversait avec les parlementaires amis de l'école publique, dans certains journaux parisiens où il écrivait, à la radio encore balbutiante, à la Ligue des droits de l'homme, à la Ligue de l'enseignement. (...) Il parcourait la France pour parler de l'école laïque menacée. (...) Je n'imaginai pas comment un homme pouvait faire face à une besogne si variée ; il devait avoir autour de lui une équipe de collaborateurs aussi compétents que dévoués. C'était une erreur. Il faisait tout lui-même¹ ».

Glay est l'appareil du SN à lui tout seul. Il ne devient permanent qu'en 1925. Auparavant, il fait sa classe à l'école, rue de la Guadeloupe, dans le quartier de La Chapelle du XVIII^e arrondissement de Paris, et cela sans aucune décharge. Il est par ailleurs franc-maçon, libre-penseur et exerce des responsabilités dans la Fédération des fonctionnaires. Il a été adhérent et parfois militant du Parti socialiste auquel il a cessé d'appartenir au début des années 1920. Il est aussi l'auteur de deux recueils de textes de français pour les cours élémentaire et moyen et, en collaboration, de deux ouvrages sur les instituteurs et l'école publique. Sa puissance de travail est donc exceptionnelle. C'est un journaliste apprécié et un brillant orateur, aussi bien dans des meetings de plusieurs milliers de personnes qu'à des conférences devant quelques dizaines de personnes. Il possède un indéniable charisme. C'est un meneur d'hommes, comme il le prouve pendant la guerre, et il acquiert une notoriété qui rejaille sur l'ensemble de la profession. Il est par exemple l'un des deux représentants du « travail intellectuel » au Conseil national économique mis en place en 1925.

Personnalité controversée et s'identifiant volontiers au SN, Glay est la cible privilégiée de ses adversaires : journalistes du *Temps* ou dirigeants de la Fédération des syndicats des

¹ André DELMAS, *Mémoires d'un instituteur syndicaliste*, Editions L'Albatros, 1979, p. 135.

membres de l'enseignement laïque (FSMEL). Après la victoire électorale en 1924 du Cartel des gauches, il est confronté au problème de savoir quelle attitude prendre à l'égard d'un gouvernement « ami », incapable de répondre favorablement aux revendications d'une corporation qui a largement contribué à sa venue au pouvoir. Ses propres camarades remettent en cause son action à la tête du SN, jugée trop personnelle et trop timorée, de même que certaines de ses activités extérieures. La fin de son mandat de secrétaire général adjoint est donc pour Glay une période particulièrement difficile, à laquelle est consacrée la dernière partie de cet exposé.

Comme on ne peut, en une heure, évoquer tous les aspects d'une vie militante aussi riche, je me bornerai à essayer de montrer en quoi et comment Glay a profondément marqué de son empreinte le syndicalisme enseignant naissant, en particulier sur trois points :

- un syndicalisme partie prenante du mouvement ouvrier organisé dans la CGT,
- la nécessaire réforme de l'enseignement primaire pour répondre aux besoins de la classe ouvrière et le problème de l'école unique,
- la mise en place de la « collaboration » avec l'administration qui débouchera sur le paritarisme instauré après la Seconde Guerre mondiale

Mais d'abord, quelques indications sur les premiers engagements de Glay, avant qu'il ne devienne « la personnalité la plus remarquable du syndicalisme enseignant », comme le désignent les journaux de l'époque.

L'entrée dans le métier et le militantisme

Les origines et la formation

Émile Glay est le 2 septembre 1878 à Moyennoutiers (Vosges), une petite ville prospère grâce à ses usines textiles et à l'industrie du bois. Son père, Charles, est charpentier et va se perfectionner chez un cousin installé à Montigny-lès-Cormeilles en banlieue parisienne (Seine-et-Oise, Val-d'Oise). Là, il fait connaissance d'une jeune couturière, Marie Charlot, et l'épouse en septembre 1877. Le couple regagne Moyennoutiers peu de temps après. Son père devient contremaître dans une scierie, mais il meurt brusquement en mai 1884. Sa mère se trouve alors dans une situation matérielle de plus en plus précaire. Elle finit par accepter la proposition de son frère, Auguste Charlot, instituteur à Ennery près de Montigny, de venir s'installer chez lui. Laïque convaincu, radical et franc-maçon, celui-ci prend en main l'instruction de son neveu et joue un rôle déterminant dans son éducation. Émile Glay se révélant un élève brillant, son oncle le garde auprès de lui après le CEP et le prépare au concours d'entrée à l'École normale d'instituteurs d'Auteuil, auquel il réussit en 1893.

Il peut alors fréquenter les cours de Ferdinand Buisson, professeur de pédagogie (ou de science de l'éducation) à la Sorbonne, qui va exercer une influence déterminante sur le jeune normalien : idéal laïque, méthodes d'enseignement actives, conviction que la République doit devenir sociale pour réaliser toutes les potentialités de la Révolution française... Émile Glay devient son disciple, puis son ami qui le soutiendra dans son combat pour le droit syndical aux fonctionnaires. Buisson, après avoir hésité, devient un fervent dreyfusard et Émile Glay s'engage à son tour dans le combat. Il participe aux Universités populaires et devient socialiste. Beaucoup d'autres militants du syndicalisme enseignant, comme Louis Bouët, ont un parcours similaire : « la génération qui fit le syndicalisme universitaire fut la fille spirituelle de l'affaire Dreyfus². »

² François BERNARD, *Le Syndicalisme dans l'enseignement. Histoire de la Fédération de l'enseignement des origines à 1935*, présentation et notes de Pierre Broué, Institut d'Etudes politiques de Grenoble, 1968, p. 40.

Les débuts dans le métier d'enseignant

À sa sortie de l'ENI, Émile Glay exerce en banlieue parisienne pendant deux ans. Il milite dans un groupe socialiste d'Argenteuil et adhère à la Libre Pensée d'Herblay. En 1899, il part faire son service militaire à Falaise (Calvados). Il refuse d'être promu caporal et de suivre le peloton d'élèves officiers de réserve, ce qui est exceptionnel pour un instituteur de cette époque. Il fait quelques jours de prison, après qu'un projet d'article pour un organe socialiste a été découvert dans son paquetage. Il en sort grâce à son oncle qui fait jouer ses relations maçonniques. Cet antimilitarisme ne l'empêchera pas de s'illustrer pendant la Grande Guerre qu'il finira lieutenant, après avoir été décoré de la Croix de guerre.

En 1900, il est nommé à Paris dans le XVIII^e arrondissement, à l'école de la rue Championnet. Il est initié l'année suivante à la loge de « l'Etoile polaire » du Grand Orient de France, la plus nombreuse et la plus influente des loges parisiennes. Il y retrouve des personnalités comme Paul Brousse ou Léon Bourgeois, des députés socialistes. D'autres parlementaires socialistes appartiennent à d'autres loges, en particulier Marcel Sembat et Gustave Rouanet, député du XVIII^e arrondissement. Il adhère aussi à l'Amicale des anciens normaliens d'Auteuil, l'aristocratie de la profession. Il y retrouve Louis Roussel qu'il avait connu à l'EN et qui sera son compagnon d'armes jusqu'en 1932.

Le 4 décembre 1902, à la mairie du Xe arrondissement de Paris, Émile Glay épouse Adèle Duranton, une de ses collègues de l'école Championnet. Ce mariage donne lieu à une cérémonie maçonnique. La même année, il adhère à la Ligue des droits de l'Homme (LDH). Il y milite activement et est élu à son Comité central en 1906. Aucun autre instituteur ne siègera dans cette instance avant 1928. Il rédige de nombreux rapports sur le droit syndical des fonctionnaires, l'obligation scolaire, et intervient fréquemment dans ses congrès. En 1909, il en devient l'un des vice-présidents.

Il est nommé en 1903 à l'école de la rue de la Guadeloupe, toujours dans le XVIII^e arrondissement, mais dans le quartier de la Chapelle, l'un des plus populaires de Paris. Il est élu à la commission administrative de l'Amicale des normaliens d'Auteuil dont Roussel devient le président. Il adhère également cette année-là à « l'Émancipation », une amicale ne regroupant que des adjoints et des adjointes en guerre ouverte contre beaucoup de directeurs et de directrices qui se sont octroyés des attributions non prévues dans les textes officiels, comme le contrôle pédagogique, et qui se réservent l'essentiel des revenus provenant des études et des œuvres post-scolaires. Plusieurs autres « Émancipations » sont fondées en province. Leur principale revendication : la suppression de la direction d'école et son remplacement par le conseil des maîtres. Tous leurs promoteurs sont de jeunes socialistes qui veulent donner à leurs collègues la conscience de la force qu'ils peuvent représenter contre les adversaires de l'école laïque, les représentants de l'administration et les hommes politiques qui interviennent dans les nominations. Dans la Seine, « l'Émancipation » regroupe 600 adhérents en quelques mois.

Un militant déjà connu et un orateur apprécié

Glay peut s'appuyer sur les réseaux auxquels il appartient, franc-maçonnerie et LDH principalement, pour l'aider à faire triompher « l'idée syndicale » dans une profession qui vient à peine de s'organiser dans les amicales et qui, comme les autres catégories de fonctionnaires, ne bénéficie pas du droit syndical, conformément à la circulaire Spuller de 1887.

La franc-maçonnerie parisienne se mobilise en décembre 1904 à l'occasion de l'élection des représentants du personnel au conseil départemental (CD) de la Seine, pour soutenir les candidatures d'instituteurs adjoints syndicalistes opposés aux directeurs sortants. Émile Glay et Pierre Dufrenne, un autre normalien d'Auteuil, sont à l'origine de ces candidatures soutenues par « l'Émancipation ». Cette initiative provoque un certain émoi dans la presse et les milieux politiques hostiles à l'extension du droit syndical aux fonctionnaires. Les journalistes

commencent alors à considérer Glay comme la personnalité la plus représentative de ce syndicalisme enseignant en gestation. Au terme d'une véritable campagne électorale, il est élu, de même que l'ensemble de ses camarades. Cette victoire a un grand retentissement. Il restera conseiller départemental de la Seine jusqu'en 1928.

En 1905, il débute sa collaboration à la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur (REP)*. Il y tient une chronique hebdomadaire intitulée « Le mouvement syndical universitaire ». Cette collaboration est rémunérée, ce qui lui sera reproché par ses adversaires. « L'Émancipation » parisienne se transforme en syndicat en juillet 1905, comme l'ont déjà fait auparavant certaines sections départementales. La Fédération nationale des syndicats des instituteurs et institutrices (FNSI) est fondée à cette occasion. Mais, quand les délégués du syndicat de la Seine veulent déposer ses statuts à la préfecture, on refuse de leur donner le récépissé établissant sa légalité. Ses administrateurs sont poursuivis. L'affaire est portée devant l'opinion publique et fait même l'objet d'un débat à la Chambre des députés. Le syndicat est défendu par le PS et la LDH. Finalement, un projet de statut du fonctionnaire devant être discuté par le Parlement, le gouvernement décide d'abandonner les poursuites et établit une sorte de *statu quo* : les syndicats d'instituteurs ne seront pas inquiétés mais il est interdit d'en créer de nouveaux (ceux qui verront le jour par la suite seront des « sections » de celui de la Seine).

Glay, Roussel et Dufrenne, ces deux derniers n'étant pas syndiqués, décident alors de rédiger et de rendre public, contresigné par 115 enseignants du primaire, le *Manifeste des instituteurs syndicalistes* pour exposer leurs motivations et leur objectif : des syndicats d'instituteurs affiliés à la CGT.

Un syndicalisme enseignant, partie prenante du mouvement ouvrier organisé dans la CGT

Pourquoi la profession doit se doter de syndicats :

Le *Manifeste* explique : « Notre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité. Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni au nom de l'Etat, ni même au nom du Peuple Français, que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. Les rapports mathématiques, les règles de grammaire, non plus que les faits d'ordre scientifique, historique, moral qui le constituent, ne sauraient dès lors être soumis aux fluctuations d'une majorité.

Il découle de ces principes que le corps des instituteurs a besoin de toute son autonomie, et les instituteurs eux-mêmes de la plus large indépendance. Or, cette autonomie du corps enseignant primaire et cette indépendance ne peuvent être pleinement réalisés que par la constitution en syndicats des associations professionnelles d'instituteurs. »

Les amicales ne peuvent en effet l'obtenir. Elles ont pris leur essor du temps du gouvernement de « défense républicaine » de Waldeck-Rousseau (1899-1902). Elles ont alors bénéficié de l'appui et du patronage d'hommes politiques « amis » de l'école laïque », souvent radicaux, qui font élire à leur direction ceux qui leur ont rendu des « services » électoraux. D'autres sont sous la tutelle de l'administration et ont comme président d'honneur l'inspecteur d'académie de leur département. Glay insiste aussi sur la très faible structuration de leur Fédération, qui lui interdit de mener des actions au niveau national. Même si ces problèmes étaient résolus, et il faut intervenir pour cela, les amicales se verraient toujours imposer les limitations de la loi de 1901 qui ne prévoit ni la constitution d'associations de défense professionnelle ni leur éventuel regroupement dans des unions. Elles ne sont, elles aussi, que tolérées. De surcroît, elles ne peuvent pas ester en justice. Les syndicats sont donc indispensables, et doivent être partie prenante du mouvement ouvrier :

« C'est, enfin, pour des raisons morales de l'ordre le plus élevé, que les instituteurs réclament le droit de se constituer en syndicats. Ils veulent entrer dans les Bourses du Travail. Ils veulent appartenir à la Confédération générale du Travail. Par leurs origines, par la simplicité de leur vie, les instituteurs appartiennent au peuple. Ils lui appartiennent aussi parce que c'est aux fils du peuple qu'ils sont chargés d'enseigner. »

Tous les partisans de « l'idée syndicale » sont d'accord sur ces objectifs. Mais des divergences apparaissent sur la stratégie à mettre en œuvre pour les atteindre. *Le Manifeste* devait se terminer par cette phrase : « Nous demandons au pouvoir législatif de reconnaître aux associations professionnelles d'instituteurs la capacité syndicale. » Quand il lui est soumis pour signature, Marius Nègre, secrétaire général du syndicat de la Seine et de la FNSI, veut rajouter : « Et en attendant, nous engageons tous les instituteurs syndicalistes à adhérer aux syndicats existants et à en créer là où il n'en existe pas encore ». Les initiateurs ne reprennent que la première partie de la phrase.

Comme Roussel et Dufrenne, le trois-quarts des 115 signataires ne sont en effet pas syndiqués ; ce sont des présidents et des secrétaires généraux d'amicales de province, dont la plupart des adhérents sont encore loin d'être acquis au syndicalisme. Ce qui explique que Glay soit contre la création de syndicats ne regroupant qu'une toute petite partie du personnel, et qu'il trouve la fondation de la FNSI quelque peu prématurée. Dans la Seine, la situation est différente. L'unité corporative est déjà rompue. On dénombre, pas moins de six amicales dans le département, dont celle des instituteurs de banlieue. La profession y est plus politisée et les militants et sympathisants socialistes y sont assez nombreux. Les instituteurs sont souvent en rapport direct avec le monde ouvrier. Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans quelques grandes villes de province comme Lyon ou Marseille. Mais près de 70% des enseignants du primaire exercent dans les zones rurales. Là, les efforts des instituteurs syndicalistes doivent porter sur la « syndicalisation » progressive de leurs amicales, les syndicats existants faisant office d'éclaireurs qui ne doivent pas se couper de la « masse ».

La syndicalisation progressive des amicales

Glay est conscient qu'il faudra du temps pour atteindre cet objectif, mais il se montre malgré tout optimiste : les instituteurs commencent à rejeter le fonctionnement « autarcique » de l'enseignement primaire, comme le prouve l'adoption par le congrès des amicales de Lille, en 1905, d'un vœu demandant la suppression de la direction d'école et son remplacement par le conseil des maîtres. Ils s'élèvent de plus en plus souvent contre les ingérences des hommes politiques dans les nominations et l'avancement des instituteurs. Glay parle à leur sujet de « syndicalisme latent ». Ils finiront par prendre conscience que « le moyen le plus efficace d'exposer leurs droits et de défendre leurs intérêts est de rattacher leur mouvement au mouvement général d'émancipation de la classe ouvrière³ ». Mais des obstacles subsistent et d'autre part, il est difficile pour un instituteur, et plus encore pour une institutrice, d'envisager d'adhérer à une CGT dirigée par des « anarchistes » préconisant des « méthodes violentes » et, depuis son congrès de 1906, l'antipatriotisme.

Dans ces conditions, estime Glay, qui se range parmi les « évolutionnistes » de la CGT, les réformistes comme Keufer, dirigeant de la Fédération du livre, il faut d'abord que les amicales deviennent réellement indépendantes et commencent à « agir syndicalement », le changement statutaire interviendra après. Leur syndicalisation se fera surtout par le haut, les « chefs » entraînant « la masse ». Il faut donc que les syndicalistes prennent la place des responsables des amicales et de leur Fédération, inféodés à des personnalités politiques. Secrétaire général de la Fédération en 1909, Roussel accède à sa présidence deux ans plus tard. Glay est élu à sa commission permanente en 1911 et devient secrétaire général adjoint en décembre 1912. La

³ REP, 30 avril 1905.

réorganisation de la Fédération et le renforcement du rôle de ses instances dirigeantes lui permettent de mener des actions « syndicales », en particulier pour contrer l'offensive cléricale des années 1908-1910 contre l'école laïque, et pour l'augmentation des traitements. Ses moyens d'action sont les mêmes que ceux des syndicats. La grève n'en fait cependant pas partie : sur le plan corporatif, elle serait un moyen de pression dérisoire contre les pouvoirs publics, et, en cas de grève générale, la place de l'instituteur est à l'école, pour soustraire les enfants du peuple aux dangers de la rue. Restent les pétitions, les ordres du jour adoptés dans les assemblées générales et les congrès, les réunions publiques et les meetings, voire les parlementaires « amis », pour qu'ils défendent les revendications de la Fédération. Dans ce domaine, Glay, s'appuyant sur ses réseaux, va rapidement démontrer son savoir-faire et son efficacité.

Une FNSI trop peu représentative - « L'amicalo-syndicaliste »

À ses yeux, le militantisme au sein de la FNSI, qui ne compte alors qu'un peu plus de 1 000 adhérents, n'est donc pas primordiale. Il veille surtout à ce qu'elle s'intègre dans l'action des amicales et apparaisse comme l'aile la plus dynamique du mouvement corporatif. Les syndicalistes révolutionnaires de l'enseignement, comme Louis Bouët et Marius Nègre, lui reprochent de consacrer l'essentiel de son temps et de son énergie aux amicales et de délaisser la FNSI. Pour eux, la très grande majorité des instituteurs constituent, et constitueront encore très longtemps, une « grande foule amorphe, indifférente sceptique et profondément rétrograde⁴ ». La plupart considèrent malgré tout qu'il faut continuer à intervenir dans les amicales, mais uniquement pour y faire de la propagande syndicaliste, en extraire les meilleurs éléments et les faire adhérer au syndicat. Mais ils ne doivent pas y assumer des responsabilités. En réalité, ils se comportent comme la fraction la plus avancée du mouvement amicaliste : les AG syndicales se tiennent quelques heures avant celles des amicales et débattent essentiellement de l'intervention dans ces dernières. Il n'y a pas de réelle différence entre un syndicat et une amicale qui « agit syndicalement » et que Glay cite en exemple dans la *REP*.

Il n'en prend pas moins ses responsabilités dans la FNSI quand les circonstances l'exigent. Ainsi, en juin 1907, il démissionne avec les autres représentants des instituteurs du CD de la Seine pour protester contre la révocation de Nègre, l'un des signataires de la « lettre ouverte à Clemenceau » du Comité central pour la défense du droit syndical aux fonctionnaires. Il prend une part plus active à la vie fédérale après la démission de Nègre de son poste de secrétaire général en 1910 et son remplacement par Louis Léger, responsable du syndicat du Rhône. Il intervient ~~activement~~, en particulier dans la LDH, en défense des militants de la FNSI menacés de poursuites judiciaires ou de sanctions administratives (Louis Léger, Louis Bouët et d'autres militants du Maine-et-Loire...). En 1912, il est l'un des responsables du syndicat de la Seine, censurés pour avoir refusé de dissoudre leur organisation à la suite du « scandale de Chambéry⁵ ».

La fusion en marche et la création du SN

Dans l'immédiat après-guerre, va se poser le problème de la fusion entre les syndicats fondés avant 1914, et ceux issus de la syndicalisation des amicales. Le vaste mouvement qui voit des centaines de milliers de salariés se tourner vers les organisations syndicales, touche

⁴ François BERNARD, *op. cit.*, p.57.

⁵ En août 1912, le congrès de la FNSI de Chambéry décide d'instituer dans chaque syndicat le « sou du soldat » destiné à venir en aide, « moralement et pécuniairement », aux syndiqués effectuant leur service militaire. Une bonne partie de la presse voit dans cette initiative une entreprise d'antimilitarisme et même d'antipatriotisme. Le ministre de l'Instruction publique envoie alors une circulaire aux inspecteurs d'académie pour qu'ils « mettent les syndicats d'instituteurs illégaux en demeure de se dissoudre », sous peine de sanctions disciplinaires et de poursuites judiciaires. Plusieurs syndicats, dont celui de la Seine, seront dissous par la Justice et leurs responsables censurés par les CD. Les pouvoirs publics abandonneront les poursuites fin 1912 et les sanctions disciplinaires seront annulées l'année suivante.

aussi les fonctionnaires, et plus particulièrement les instituteurs. Pour Glay et Roussel, l'heure est enfin venue de la transformation des amicales en syndicats, d'autant plus qu'ils sont persuadés que le droit syndical va être accordé aux fonctionnaires. Mais dans la FNSI, nombre de militants estiment avec Bouët, élu secrétaire général en 1919, qu'en réalité rien n'a vraiment changé depuis 1914 dans leur corporation, qui ne connaît qu'un « frémissement de surface⁶ ». Ils se prononcent donc contre l'entrée en masse des adhérents des amicales dans les syndicats qui pourraient alors perdre leur caractère révolutionnaire. D'autant plus que cela changerait le rapport des forces dans la CGT et contrarierait la montée en puissance de la minorité révolutionnaire. Certains syndicats décident même leur adhésion de principe à la III^e Internationale pour dissuader les « réformistes » de les rejoindre. Ils demandent que la FNSI fasse de même. Le conseil fédéral de la FNSI, où Glay a été coopté en 1919, hésite ; tout dépendra du congrès fédéral de Tours d'août 1919.

Celui-ci décide d'élargir le champ de syndicalisation de la Fédération aux professeurs des 2^e et 3^e degrés. La FNSI devient donc la Fédération des syndicats des membres de l'enseignement laïque (FSMEL ou Fédération de l'enseignement ou encore, après avoir participé à la création de la CGTU en 1922, Fédération unitaire). Lors du débat sur l'adhésion à la III^e Internationale, Glay défend la thèse « possibiliste ». Il ne rejette pas totalement la nécessité d'une révolution, mais celle-ci n'est souhaitable qu'après une longue préparation, pendant laquelle la classe ouvrière apprendra à prendre en charge l'économie grâce au « contrôle ouvrier » et aux « nationalisations industrialisées » revendiqués par la CGT. Sans cette préparation, une révolution, même victorieuse, serait une catastrophe, comme cela est le cas en Russie. Il faut donc des syndicats puissants, aussi bien par le nombre que par l'organisation, en prenant exemple sur l'Allemagne ou l'Angleterre.

La question de l'adhésion à la III^e Internationale n'est pas tranchée, mais il est décidé que les syndiqués devront quitter les amicales avant le 15 octobre et que, d'ici là, les fusions seront interdites. Glay déclare accepter cette date. Mais il a été l'objet durant tout le congrès d'attaques parfois violentes. Il se plaint d'avoir été la victime d'insinuations ; on lui a prêté les « mobiles les plus vils⁷ ». Ces mises en cause l'ont profondément touché. Découragé, il songe à se retirer de l'action militante. En septembre, Charles Laurent, secrétaire général de la Fédération des fonctionnaires, à laquelle appartient la Fédération des amicales, annonce la prochaine adhésion de son organisation à la CGT. Glay y voit la possibilité de rejoindre la centrale ouvrière et de contourner ainsi l'opposition de la FSMEL. Ce serait ensuite à la direction confédérale d'imposer la fusion. Au congrès des amicales, il fait donc voter à une très large majorité leur transformation en syndicats et leur adhésion de principe à la CGT. Les dirigeants de la Fédération de l'enseignement dénoncent ce qu'ils appellent sa « volteface » ; « on ne peut pas se fier à sa parole⁸ », écrira Maurice Dommanget quelques années plus tard. La « Fédération Bouët » refusant la fusion demandée par le bureau confédéral, la FSI est donc fondée en mars 1920, avant de se transformer en SN en septembre, quelques amicales antisindicalistes se regroupant dans une Fédération concurrente qui végétera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Vers l'adhésion du SN à la CGT

En 1922, la Fédération de l'enseignement participe à la création de la CGTU et la Fédération des fonctionnaires choisit l'autonomie. Le SN peut donc adhérer à la CGT. Mais seuls 5 000 de ses 60 000 adhérents prennent cette année-là la carte confédérale ; il ne peut donc pas encore participer à ses congrès.

⁶ SHERZ (pseudonyme de François Bernard), *L'Ecole émancipée*, 22 novembre 1919.

⁷ *REP*, 32 août 1919.

⁸ Institut français d'histoire sociale, Archives nationales, Fonds Dommanget, 14 AS 239.

Le SN combat la politique des gouvernements du Bloc national et cela dans tous les domaines : retard des traitements sur la hausse des prix, atteintes à la laïcité, répression... Des militants de la FSMEL, comme Louis et Gabrielle Bouët, Marie Guillot sont révoquées. En 1924, Glay est censuré une deuxième fois pour avoir critiqué violemment le président de la République, Alexandre Millerand.

La victoire électorale du Cartel des gauches en mai 1924, victoire à laquelle le SN a contribué pour une bonne part, change la donne. Glay participe à la délégation de la Fédération des fonctionnaires, dont le SN fait toujours partie, qui rédige avec Herriot, président du Conseil, la déclaration ministérielle reconnaissant de fait les syndicats de fonctionnaires.

La campagne menée par le SN pour inciter ses adhérents à adhérer à la CGT porte ses fruits. Son congrès de 1925 rend obligatoire cette adhésion. Le SN peut enfin prendre toute sa place dans la CGT. Glay est coopté à la commission administrative de la CGT et participe au congrès confédéral. C'est l'aboutissement du combat qu'il a engagé depuis plus de 20 ans.

La réforme de l'enseignement primaire pour répondre aux besoins de la classe ouvrière

Pour Glay, le syndicat ne peut se désintéresser des questions pédagogiques ni des programmes d'enseignement. Il n'a pas vocation à défendre uniquement les revendications matérielles de ses membres, comme l'aurait voulu Marius Nègre. Il doit au contraire encourager la généralisation des méthodes actives, en particulier celle des centres d'intérêt qui doivent porter essentiellement sur l'environnement social et économique des enfants.

Les méthodes actives de l'enseignement

Ces méthodes, Glay les met en pratique dans ses classes, comme en témoigne ses rapports d'inspection. « Sa méthode repose tout entière sur la vie et sur l'observation de la vie », peut-on lire dans l'un d'eux. « Les élèves y sont continuellement attirés et guidés. Ses qualités naturelles (que domine la sympathie) attirent particulièrement les élèves qui observent avec lui, pensent avec lui et devancent souvent ses conclusions. » Il est nécessaire de connaître les élèves individuellement, leur physiologie aussi bien que leur psychologie. Glay est un membre actif de la Société pour l'étude de l'enfant. Il a étudié les ouvrages d'Alfred Binet, de Théodore Simon et surtout d'Edouard Claparède.

Il critique donc les programmes en vigueur dans l'enseignement primaire : trop lourds, trop abstraits, trop livresques, ils sont axés sur l'acquisition d'une culture générale encyclopédique. D'autant plus que les enfants quittent trop tôt l'école qui devrait être obligatoire jusqu'à 14 ans. Il faut donc alléger les programmes et les adapter aux différents milieux dans lesquels vivent les enfants et aux préoccupations des travailleurs. Ce que préconisait le *Manifeste* de 1905 : « C'est au milieu des syndicats ouvriers que nous prendrons connaissance des besoins intellectuels et moraux du peuple. C'est à leur contact que nous établirons nos programmes et nos méthodes. »

La FNSI a organisé en 1910 un « congrès mixte » avec des représentants de syndicats ouvriers et de Bourses du travail. Mais cette initiative n'a pas débouché sur les résultats escomptés et est restée sans lendemain.

Après-guerre, le SN préconise la gestion tripartite des établissements scolaires avec les délégués de leur personnel, des représentants des syndicats ouvriers et des mandataires de l'Etat.

« L'école du producteur »

Glax, au début de sa carrière, a lu avec un grand intérêt le livre d'Omer Buyse⁹, directeur de l'Institut technique de Charleroi, vantant les mérites des méthodes américaines d'éducation basées sur une initiation au travail productif. Il est devenu partisan de ce qu'on a appelé « l'école du producteur ». Mais il prend progressivement conscience que cet apprentissage ne correspond pas aux attentes et encore moins aux capacités des enfants qui fréquentent l'école primaire.

En revanche, l'atelier doit être au centre de l'enseignement postsecondaire que Glax voudrait rendre obligatoire pour la grande majorité des élèves, et que dispenseraient les écoles primaires supérieures, qu'il faudrait professionnaliser, les écoles techniques, les cours accompagnant l'apprentissage ou ceux donnés par les instituteurs dans les campagnes pour les futurs agriculteurs. Cet enseignement devra former des producteurs qui soient aussi des travailleurs aptes à défendre leurs droits et leur dignité. Pour lui, les meilleurs élèves des classes populaires ne sont pas donc destinés à suivre l'enseignement secondaire comme le voudraient les partisans de ce qu'on appellera « l'école unique » :

« Arrière cet enseignement bourgeois, tout de surface et trop en dehors des réalités. Enseignement livresque, abstrait fondé sur des phrases sonores, des formules creuses, des élégances périmées, attardé dans la contemplation d'un passé évanoui. Enseignement élaboré en vue et dans l'intérêt des classes dirigeantes avec la barrière du latin.¹⁰ »

Le ralliement à « l'école unique »

L'égalité des enfants devant l'instruction est un leurre, tant que la classe possédante opprime la classe productive. Même si des enfants d'ouvriers parviennent à terminer leurs études secondaires, ils ne parviendront pas à occuper les emplois qu'ils mériteraient ou deviendront des « petits bourgeois envieux des privilèges de la grande bourgeoisie », bref des renégats. Les instituteurs doivent cesser « d'écramer les meilleurs éléments des générations d'enfants d'ouvriers » pour les diriger vers l'enseignement secondaire et les retourner contre leur classe.

Mais, surtout après la guerre, Glax est obligé de tenir compte de « l'enthousiasme soulevé par les projets d'unification de l'enseignement¹¹ ». Il se rallie donc, bon gré mal gré, à l'école unique, mais continue à s'intéresser beaucoup plus à l'instruction et à l'éducation dispensées aux enfants des travailleurs, qu'à la sélection des « élites ». Ses conceptions se retrouvent aussi bien dans le projet de réforme de l'école adoptée par la CGT en 1925 que dans celui élaboré par Jean Zay en 1936, préconisant la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans et la création d'un enseignement postsecondaire. Il en sera de même pour « l'école fondamentale » du SNI des années 1970.

La progressive mise en place de la « collaboration » avec l'administration

« Nous avons, de la forme syndicale, la plus haute conception. Le syndicat ne nous apparaît point créé uniquement pour défendre les intérêts immédiats de ses membres... Les syndicats doivent se préparer à constituer les cadres des futures organisations autonomes auxquelles l'Etat remettra le soin d'assurer, sous son contrôle et sous leur contrôle réciproque, les services progressivement socialisés. »
(*Manifeste de 1905*)

La « collaboration »

Il y a une contradiction évidente entre le régime politique de la France, basé sur la démocratie, et le fonctionnement de l'administration qui s'inscrit dans la tradition

⁹ Omert BUYSE, *Méthodes américaines d'éducation générale et technique*, Etablissement litho de Charleroi 1908.

¹⁰ *REP*, 6 mai 1906.

¹¹ *Ibid.*, 24 octobre 1906.

monarchique, autocratique du droit régalien. Les syndicats de fonctionnaires doivent donc combattre pour démocratiser le fonctionnement de l'administration. L'État patron doit accepter le contrôle de ses salariés et les laisser défendre leurs intérêts économiques. Il ne peut rester à l'écart du « mouvement qui règle les conditions de travail par l'accord des deux parties égales au sein d'organismes paritaires sur le modèle des prudhommes¹² ». C'est ce que Glay appelle la « collaboration ». Il demande donc le « droit commun » pour les fonctionnaires et non un statut particulier : « Il faut que les associations corporatives de fonctionnaires aient leur place en face des chefs ; tout en les contrôlant ; elles les seconderont ; si, aujourd'hui, elles ne peuvent qu'aider les chefs administratifs, demain, par le régime représentatif dans l'organisation idéale de la démocratie, elles arriveront à se substituer à ces chefs et à être elles-mêmes l'administration. »

De la même manière, après une phase de « contrôle ouvrier » sur la production, les syndicats se substitueront aux patrons à la direction des « moyens de production et d'échange ». Pour Glay, ce sera l'aboutissement de l'irréversible processus de démocratisation qui, malgré des reculs momentanés, n'en finit pas de transformer la société depuis la Révolution de 1789. L'accumulation des réformes obtenues par le mouvement ouvrier et la lente mais continue imprégnation de tous les rouages de la société par le socialisme qui en découlera, rendra possible la substitution progressive et sans à coup, comme le dit Jaurès à la même époque, « de l'Etat prolétarien et socialiste [...] à l'Etat oligarchique et bourgeois¹³ ». En revanche, il est pour le moins sceptique sur la possibilité même de la grève générale prônée par les syndicalistes révolutionnaires. C'est au mieux « un idéal lointain que la classe ouvrière entrevoit vaguement¹⁴ ». Cela ne l'empêche pas d'appeler de ses vœux, comme ces syndicalistes qu'il qualifie d'anarchistes », un « régime collectiviste » où les syndicats joueraient un rôle prépondérant : « C'est la Fédération des syndicats primaires qui sera responsable devant les corporations ouvrières de l'organisation de l'enseignement : elle seule fera les enquêtes que ne peut faire l'Administration en ce moment ; elle seule donnera les points faibles de l'école et indiquera les réformes utiles ; c'est elle qui préparera le régime futur de nos établissements. »

Cette « autonomie primaire » s'intègre dans ce que Maxime Leroy¹⁵ appelle « le fédéralisme syndical » qui constitue l'objectif de l'ensemble des militants de la CGT, et cela quelle que soit leur tendance ; ce qui explique que le *Manifeste* ait pu être signé aussi bien par les révolutionnaires du syndicalisme enseignant, comme les époux Bouët, que par des réformistes tel que Glay.

Dans un premier temps, la collaboration permettra aux militants de se familiariser avec la gestion du service public de l'enseignement. Glay et ses camarades estiment qu'elle devrait s'organiser dans les CD. Il faudrait pour cela qu'ils deviennent paritaires et qu'ils aient le pouvoir de décider aussi bien pour les nominations et les promotions qu'en matière disciplinaire. Mais leur réforme, réclamée aussi bien par la Fédération des amicales que par la FNSI, s'avère vite impossible. Pour la plupart des formations politiques, à l'exception du Parti socialiste, elle doit en effet s'intégrer dans le statut du fonctionnaire dont plusieurs projets

¹² *REP*, 26 mars 1906.

¹³ Jean JAURES, « Premier discours du citoyen Jaurès au congrès d'unification de 1905 », *La Revue socialiste*, n°221, p.554.

¹⁴ *REP*, 2 juillet 1905.

¹⁵ Juriste de formation - il fut l'un des conseils juridiques de la Ligue des droits de l'homme - et proche de certains dirigeants de la CGT comme Griffuelhes et Merrheim. Il a écrit de nombreux ouvrages sur le syndicalisme et en particulier sur celui des fonctionnaires (*Les transformations de la puissance publique. Les syndicats de fonctionnaires*, 1907).

seront élaborés avant, comme après la Première Guerre mondiale. Mais aucun ne sera discuté par le Parlement. La collaboration devra donc s'instaurer autrement.

En mars 1911, Théodore Steeg devient ministre de l'Instruction publique. Il appartient comme Glay à la LDH. Il siège avec lui à son Comité central depuis 1909. De plus, il fait partie de la commission de l'enseignement de la Chambre des députés. Le nouveau ministre ne peut donc ignorer ce que signifie la collaboration dont Glay s'est fait le propagandiste. En octobre, il fait parvenir aux inspecteurs d'académie une circulaire tendant à généraliser « le double classement des postes et des maîtres » en vigueur dans certains départements. Ces classements pourront être publiés et le ministre autorise les inspecteurs d'académie à consulter les bureaux des amicales avant d'arrêter la liste des propositions. Mais c'est à lui à décider en dernier ressort, et d'autre part les notes attribuées aux instituteurs par les inspecteurs primaires ne seront pas communiquées aux intéressés.

La Fédération des amicales prend acte, mais Glay critique le caractère non contraignant des mesures préconisées par la circulaire qui, malgré tout, va permettre l'instauration ou le développement de la collaboration dans de nombreux départements. Cette dernière progresse aussi pendant la guerre, l'administration devant faire appel aux amicales pour l'aider à faire face aux conséquences de la mobilisation de dizaines de milliers d'instituteurs. L'arrivée au pouvoir du Bloc national en 1919 entraîne la rupture des relations entre le SN et le ministère. Mais Glay se réjouit dans la *REP* des améliorations apportées à la collaboration dans certains départements.

La circulaire du gouvernement du Cartel des gauches

Le dialogue reprend avec les gouvernements issus de la victoire du Cartel des gauches en mai 1924. C'est particulièrement le cas quand Anatole de Monzie devient ministre de l'Instruction publique au printemps 1925. Lui aussi appartient à la LDH et à la commission de l'enseignement de la Chambre devant laquelle Glay est souvent appelé à intervenir. Il n'est donc pas étonnant que ce dernier, venu intervenir à l'assemblée générale de la section du SN du Lot, à Cahors, se rende dans la maison de famille du ministre située à proximité et rédige avec lui la circulaire du 20 juin 1925 qui officialise la « collaboration administrative » : les inspecteurs d'académie sont invités à prendre contact avec les « groupements corporatifs » les plus représentatifs et à mettre en place des « comités consultatifs » composés des inspecteurs primaires, du directeur et de la directrice des écoles normales et des représentants du personnel au CD qui, dans la plupart des départements, appartiennent au SN. Ces nouveaux organismes donneront leur avis sur les nominations proposées par les inspecteurs d'académie. Ils pourront élaborer un barème. Un vote pourra avoir lieu en cas de désaccord, mais il n'aura pas de valeur contraignante. Cependant, les conseillers départementaux pourront faire appel au recteur si un inspecteur ne tient pas compte de l'avis du comité.

Le rôle joué par Glay dans l'élaboration de cette circulaire suscite de nombreuses critiques, y compris dans le SN. Il en est de même pour son contenu : ces comités restent consultatifs et ne sont pas paritaires. De plus, le syndicat n'y est pas représenté en tant que tel. Cependant d'autres circulaires viennent améliorer ce dispositif. La plus importante est sans doute celle qui permet aux instituteurs de prendre connaissance de leur note de mérite basée sur leurs rapports d'inspection. D'autre part, les inspecteurs d'académie qui rechignent à mettre en pratique ces dispositions, se voient rappeler à l'ordre par le ministère. Il faut dire que, depuis 1924, le nouveau directeur de l'enseignement primaire, Théodore Rosset, reçoit chaque semaine un délégué du SN, qui n'est autre que Glay la plupart du temps, pour arbitrer les conflits survenus entre les inspecteurs et les sections départementales du SN. Dans la plupart des cas, le directeur désavoue les inspecteurs qui ont donc tout intérêt à jouer le jeu, pour éviter de se mettre à dos une organisation qui sait si bien se faire entendre au ministère ! L'élaboration d'un barème et la communication de la note de mérite se généralisent rapidement, ce qui entraîne leur

spectaculaire relèvement : en quelques années, elles deviennent pour la plupart supérieures à 10. L'influence du SN s'en trouve considérablement renforcée. Après la mort de Glay, la circulaire du 24 juillet 1936 de Jean Zay, viendra encore améliorer le fonctionnement de la collaboration.

Une fin de mandat difficile

Les critiques auxquelles Glay doit répondre aux congrès du SN de 1925 à propos de la circulaire de De Monzie, et notamment celles formulées par André Delmas, un jeune militant du Tarn-et-Garonne, constituent un tournant dans sa vie militante.

Des attaques tous azimuts

Certes, ce n'est pas la première qu'il doit faire face à des critiques et même parfois, à de violentes attaques. Il est en effet devenu l'une des cibles favorites des journaux, et pas seulement ceux de la droite cléricale et de l'extrême-droite, dès son élection au CD de la Seine en 1904. Ils le dénoncent comme l'un de ces instituteurs « agents d'antipatriotisme et d'anarchie » à qui l'école laïque a confié l'éducation de la jeunesse. Ses « entrées libres au ministère et au parlement », où « il commande en maître¹⁶ », suscitent leur indignation.

Les dirigeants de la FNSI puis de la Fédération unitaire ne sont pas en reste. Ils lui reprochent d'agir dans le SN pour l'empêcher de répondre à leurs propositions de « front unique ». « Le SN n'est qu'une pâte molle entre ses mains », affirme Dommanget dans *L'Humanité*¹⁷. Glay considère en effet que son organisation a mené à bien sa syndicalisation et que l'unité corporative est maintenant réalisée en son sein. Fort de ses 75 000 adhérents, la SN n'a donc plus à tenir compte de sa rivale qui ne regroupe qu'entre 3 et 4 000 syndiqués dont certains n'enseignent pas dans le primaire. Leurs critiques redoublent après la victoire du Cartel des gauches. Glay est accusé de ménager le gouvernement Herriot pour ne pas faire le jeu des « puissances d'argent » qui veulent l'abattre. Il aurait ainsi convaincu les dirigeants du SN et de la Fédération des fonctionnaires de renoncer à exiger la revalorisation de la prime de vie chère. Il est traité de « syndicaliste de gouvernement¹⁸ » par *L'Humanité*. Son comportement exaspère : Dommanget se demande si « la profession va se contenter encore longtemps de regarder tous les jours le paon Glay faire la roue et lisser ses plumes¹⁹ à chaque fois qu'il sort d'un ministère ». Sa « collaboration rémunérée » à « la presse bourgeoise » passe mal. Il devient « l'homme au 33 000 f. ».

Toutes ces attaques n'émeuvent pas outre mesure Glay qui est homme à se défendre contre ses adversaires, de gauche comme de droite. Mais il n'en est pas de même, quand elles lui sont portées par ses camarades au sein même du SN : « Glay est très sensible aux témoignages d'amitié qu'il mérite, comme aux marques d'hostilité ou d'ingratitude qu'il ne mérite pas.²⁰ »

Les critiques des jeunes réformistes du SN

Ce ne sont pas tant les reproches provenant de « la gauche » du SN, animée par d'anciens responsables de la Fédération unitaire, qui l'affectent, que les critiques émanant d'une nouvelle génération de militants, parmi lesquels André Delmas et René Vivès, qui n'a pas connu l'amicalisme et qui prend conscience des limites de la « collaboration » avec l'administration et des contacts personnels avec les hommes politiques amis pour obtenir la satisfaction de leurs revendications. Ils ressentent la nécessité de l'action collective comme l'explique Delmas dans *L'Ecole Libératrice* après le congrès du SN de 1929 :

¹⁶ *La Croix*, avril 1914.

¹⁷ *L'Humanité*, 17 août 1926.

¹⁸ *L'Humanité*, 25 novembre 1926.

¹⁹ *Ibid.*, 25 novembre 1926.

²⁰ Lettre de G. Lapierre à Albert Thomas, 16 septembre 1924, Fonds A. Thomas, Archives nationales.

« Si l'on examine (...) l'état d'esprit des militants du SN tels que le révèlent les débats de notre dernier congrès, on s'aperçoit que notre action syndicale apparaît à tous comme périmée. C'est celle qui ne met en œuvre que les militants du sommet (et qui) utilisent leur talent de formation, leur habilité tactique, leur autorité ou même leur prestige personnel, pour obtenir des Pouvoirs publics les satisfactions espérées, soit qu'elle se traduise au contraire par de permanentes et véhémentes vitupérations, verbales ou imprimés à l'adresse des gouvernants.

C'est fini. Les masses profondes de nos syndicats s'impatientent de la longueur des réalisations et leur impatience exprimée peut être considérée comme le prélude de leur entrée dans l'action ».

Roger Martin, dans son ouvrage sur les instituteurs de l'entre-deux-guerres, parle à leur propos de « réformisme plus musclé ». Les méthodes de Glay pouvaient se justifier quand la masse des instituteurs, encore imprégnée de l'esprit amicaliste, refusait ou hésitait à recourir à « l'action directe ». Autrefois, les « chefs » étaient plus à gauche que leurs troupes. Ce n'est plus vrai à la fin des années 1920. De « vieux » militants comme Lapierre et Roussel le comprennent et s'adaptent. Glay s'y refuse, ou tout au moins, s'il prend conscience de ce changement d'état d'esprit, est incapable de se remettre en cause. En 1926, Delmas et Vivès sont élus à la CP du syndicat. A son congrès de 1927, une motion exigeant que les membres du bureau national s'abstiennent de toute collaboration rémunérée à la presse, ne recueille que 13 voix et suscite encore les protestations de nombreux délégués qui manifestent leur soutien à Glay. Mais dans la CP, son attitude et ses méthodes exaspèrent ses camarades : il n'est pratiquement jamais au siège du syndicat et ne participe qu'épisodiquement à ses réunions. Il rechigne à rendre compte de son activité et ne parvient pas à s'intégrer dans la direction collective qui se constitue à cette époque. Il tente d'empêcher la parution du nouvel organe du SN, *L'Ecole libératrice*. Mais il se voit surtout reprocher sa collaboration et sa présence au « comité des émissions » de Radio-Paris qui appartient à la Compagnie française de radiophonie, une filiale d'un trust américain. Glay tente maladroitement de se défendre dans deux brochures qu'il fait éditer à son compte. Les réactions ne se font pas attendre. En août 1930, à la veille du congrès du SN de Nîmes, Charles Pivert écrit dans *Le Populaire*, qu'« il est triste de voir un vieux militant du syndicat comme Emile Glay nier l'évidence et servir ainsi les intérêts d'une classe qu'il avait jusqu'à présent condamnée²¹ ».

Le congrès du SN de 1930

Une séance de ce congrès est consacrée aux « activités extérieures » des membres du bureau. Elle se déroule à huis-clos. Au terme d'une discussion souvent houleuse, Vivès fait voter une résolution, prévoyant qu'elles devront au préalable être autorisées par les organes réguliers du syndicat. Mais le problème n'en est pas résolu pour autant. Quand, le dernier jour, les délégués s'appêtent à élire les membres de la nouvelle CP, Vivès affirme qu'il ne pourra pas en faire partie si Glay est réélu. Delmas, puis Roussel, qui précise qu'il abandonnera ses fonctions en 1932 quand il partira en retraite, font des déclarations similaires. Glay s'efforce de donner des assurances sur sa conduite future et annonce lui aussi qu'il prendra sa retraite militante en 1932. Au terme d'une réconciliation qui ne trompe personne, Vivès et ses deux camarades acceptent de figurer à ses côtés dans la liste des candidats. Glay est réélu, mais son attitude et la tonalité de certains de ses articles dans la presse quotidienne susciteront de nouvelles polémiques qu'il vivra très mal. « Les jeunes ne me comprennent pas, et je ne les comprends pas²² », écrit-il à un ami en 1932. Sa santé s'en ressent, et c'est avec soulagement qu'il abandonne ses fonctions au terme d'un congrès qui rend hommage aux deux militants qui ont porté le SN sur les fonts baptismaux.

²¹ *Le Populaire*, 1^{er} août 1930.

²² Lettre à Maurice ROGER, 15 février 1932, Société d'Histoire du protestantisme, Fonds F. Buisson, 022Y.

Mais cette retraite lui permet en réalité de rebondir. Sa santé s'améliore et il est appelé à rejoindre la direction de la Ligue de l'enseignement où il va pouvoir continuer de défendre, comme il l'a toujours fait, « l'école laïque contre les attaques ouvertes ou sournoises²³ » de ses adversaires et en tout premier lieu de l'Église catholique. Il en devient le secrétaire général en 1934. Henri Guernu, ministre de l'Éducation nationale du gouvernement investi en février 1936, l'appelle à son cabinet. Ils ont milité ensemble dans la LDH, dont le nouveau ministre a été secrétaire général de 1913 à 1932.

Mais Glay meurt brutalement, le 24 février 1936

Une impressionnante cérémonie d'hommage lui est rendue le 12 mars, dans la grande salle de la Mutualité. André Delmas, secrétaire général du SNI, rappelle dans son discours ce que Glay a représenté pour les instituteurs et les institutrices de sa génération, au-delà même de son rôle dans la naissance du syndicalisme enseignant :

« Par cette vie si remplie, toute consacrée à la défense des maîtres et de l'école, il a hautement contribué à grandir la fonction d'instituteur laïque. Tandis que les pouvoirs publics – et même nos adversaires irréductibles – prenaient conscience, à sa mesure, de la valeur et de la puissance des instituteurs primaires, ses camarades, en suivant l'action d'Émile Glay, se dépouillaient peu à peu de cet effacement, de cette réserve timide, de cette humilité même qui pouvaient s'expliquer chez l'instituteur d'autrefois, carillonneur et organiste de village, mais qui n'étaient pas compatibles avec le rôle et la dignité de l'instituteur d'aujourd'hui, libre citoyen d'une véritable démocratie. »

²³ Discours de Victor Basch à la cérémonie d'hommage du 12 mars 1936.